

6.1. Etat d'avancement du Projet PBF/BDI/A-1

Entités des NU chargées de mise en œuvre : BINUB - Section Intégrée Paix et Gouvernance et PNUD		Domaine Prioritaire : Paix et Gouvernance
Ministère de tutelle : Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisations		
Titre du Projet : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays.		
Couverture géographique	Tout le territoire national burundais	
Budget approuvé	1, 500,000 \$ US	
Décision de transfert de fonds par NY	18/05/2007	
Date de démarrage : 03/10/2007	Date prévue pour la clôture du projet : 31/12/2009	
Retard par rapport à la date initiale de clôture: 15 mois	Commentaires : Les retards dans les processus de recrutement des consultants particulièrement la sélection des agences d'exécution des 34 ateliers communaux sont en grande partie à la base du retard enregistré dans la mise en œuvre du projet.	

Réalisations qualitatives par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Principales réalisations
<p>Résultat 1 : les jugements sont rendus dans les délais raisonnables à travers</p> <ol style="list-style-type: none"> Le renforcement technique de la Cour et de la Brigade spéciale anti corruption La formation du personnel de la Cour et de la Brigade spéciale anti corruption 	<ul style="list-style-type: none"> Appui pour la mise en place d'un studio de production audio visuelle du Ministère à la Présidence chargé de la Privatisation et de la Bonne Gouvernance Deuxième phase de la formation en langue anglaise au bénéfice du personnel de la Cour et la Brigade spéciale anti-corruption ; Organisation de 3 ateliers de formation en droit fiscal, droit bancaire et législation douanière au bénéfice des personnels de la Cour et de la brigade spéciale anti corruption ; 	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités de communication du ministère ayant la bonne gouvernance dans ses attributions ont été renforcées. Les actions médiatiques opportunes et continues lui permettront de consolider les acquis du projet. Le personnel formé de la Cour et la Brigade spéciale anti-corruption pourront tirer profit de leur affiliation au réseau de l' East African Association of Anti-Corruption Authorities (EAAACA). Les cadres de ces deux institutions pourront en outre consulter plus facilement la documentation existante dans le domaine relative aux crimes économiques, à l'enquête et à l'instruction des actes de corruption, généralement écrite en anglais.
<p>Résultat 2 : la population est informée sur les mécanismes de lutte contre la corruption et les responsabilités des différents acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tenue effective des 34 ateliers (deux par provinces) d'information et de sensibilisation pour les administrateurs communaux, les membres des OSC au niveau communal et les populations à la base. Toutes couches socioprofessionnelles confondues. 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 2.000 représentants de l'administration communale, des élus communaux et collinaires, des confessions religieuses, du secteur privé, des médias, des vulnérables, de la société civile, des jeunes, etc.) de toutes les communes des provinces du Burundi ont été informés et sensibilisés sur les nouveaux mécanismes et le cadre légal de lutte contre la corruption et leurs responsabilités dans cette lutte et la prévention de ce fléau; De stratégies conséquentes ont été proposées afin de développer une politique nationale de bonne gouvernance incluant la prévention et la lutte contre la corruption ainsi que les infractions connexes.

<p>Résultat 3 : les synergies entre les OSC de lutte contre la corruption et les deux structures gouvernementales (la Cour et la Brigade) sont recherchées et un cadre de concertation est créé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des activités d'échange, concertation et coordination pour les différents acteurs dans la lutte anti corruption • Formation en Plaidoyer et Lobbying pour les membres du Forum des OSC anti corruption « Tsimbatzintwaribereye ». • Appui à l'organisation de la célébration de la Journée Internationale anti corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Une retraite organisée pour les membres des organisations de la société civile anti corruption a rendu possible la finalisation du Plan d'actions, du Code d'éthique, du Règlement d'ordre intérieur et du Règlement des procédures ainsi que le renforcement des capacités de 41 membres du Forum contribueront à la consolidation des acquis du projet. La formation avait pour but de rendre les bénéficiaires plus proactifs et systématiques dans leurs actions de lutte contre la corruption; • La Journée Internationale Anti corruption axée autour du thème : « Ensemble contre la corruption pour un développement durable », a été rehaussée par la présence du Deuxième Président de la République qui a eu l'occasion d'informer la population sur les réformes en cours, liées notamment à l'amélioration de la gestion du charroi de l'Etat et du système d'approvisionnement en carburant ainsi que l'amélioration du cadre légal de lutte contre la corruption. Le Représentant des OSC engagées dans la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance économique a eu l'occasion d'adresser quelques doléances relatives à l'amélioration du cadre légal de lutte contre la corruption au Burundi.
--	--	--

Taux d'exécution budgétaire : 89.74%

Contraintes majeures :

- Le Gouvernement n'a pas pu mettre en place le Commissariat de Mwaro sur les 9 qui étaient prévus. Parmi les huit Commissariats mis en place, six ont été installés tardivement et n'ont pas bénéficié de l'accompagnement du projet.
- Il y a des activités entamées et non achevées à la fin du projet (2^{ème} phase de la formation du Personnel de la Cour et de la Brigade en anglais ainsi que la formation en droit fiscal, droit bancaire et législation douanière, rapport sur la tenue des 34 ateliers communaux)

Appréciation qualitative :

Les appuis du projet ont permis aux institutions anti corruption de faire de progrès indiscutables dans le traitement de dossiers, le recouvrement des deniers publics issus du préjudice subi par le trésor public, et l'amélioration de la gestion transparente des Marchés Publics. A cet effet, une nette amélioration des recettes de l'Etat est observée entre l'année 2008 et l'année 2009. Une Commission chargée de la mener la réflexion sur la pérennisation des acquis au-delà du projet a été mise sur pied. La pérennisation des acquis du projet repose en partie sur l'effectivité des branches régionales de la Brigade spéciale anti corruption et du Forum des OSCs mis sur pied dans le cadre de projet.

Prochaines étapes

- Le projet a été clôturé le 31.12.2009 avec des activités inachevées qui pourraient être finalisées par la Section intégrée Paix & Gouvernance :
 - Formation en anglais, pour le personnel de la Cour et de la Brigade spéciale anti corruption.
 - Renforcement des capacités de la Cour et de la Brigade spéciale anti corruption à travers la formation de leurs personnels en droit fiscal, en droit bancaire et en législation douanière ;
 - Elaboration et diffusion du rapport sur les résultats des 34 ateliers communaux de sensibilisation et d'information sur le cadre légal et les institutions mises en place dans la lutte contre la corruption.
- Pour consolider les acquis du projet, les Commissariats régionaux ainsi que le Forum des OSC Anti corruption auront besoin d'un accompagnement supplémentaire.